

Maître Boubacar SOGOBA, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis
demeurant 52 rue Charles Michels, 93200 SAINT-DENIS - Tél. : 01 48 21 41 44

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE LE MARDI 04 AVRIL 2023 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire
desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

UN PAVILLON d'habitation à **STAINS (93240)** **10 rue Francis Auffray**

Cadastré section B numéro 331, pour une contenance de 01 are 08 centiares.

Divisé en sept logements : Accessible depuis un escalier extérieur et consistant, selon procès-verbal de description dressé
le 17 février 2022 par Maître Philippe LETELLIER, Commissaire de Justice associé à TREMBLAY-EN-FRANCE (93), en :

Au sous-sol semi-enterré (deux logements) : ► Porte extérieure : une pièce en entrant avec coin-cuisine,
une salle d'eau avec w.-c. ► Porte intérieure : non visité

Au rez-de-chaussée (deux logements) : ► Porte gauche : une pièce, un renforcement aménagé en coin-cuisine,
une salle d'eau avec w.-c., une chambre. ► Porte droite: une pièce unique, une extension extérieure
comprenant une salle d'eau avec w.-c.

Au premier étage (deux logements) : ► Porte gauche : une pièce avec lavabo, une pièce de sanitaire
► Porte droite : une pièce avec coin-cuisine, une salle d'eau avec w.-c., une chambre

Au second étage (un logement) : ► une pièce mansardée

SURFACE totale : 86,09 m². Une cour - (diversement occupés par des occupants sans droits ni titres)

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de FAISAL**, Société Civile Immobilière au capital de 1.000 Euros, immatriculée
au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 918 667 452, ayant son siège social situé 17 rue Pierre Sépard, 94270
LE KREMLIN-BICETRE, prise en la personne de son gérant, Monsieur Adnan Faisal ISHFAQ SULTANA, né le 14 septembre 1978 à RAWALPINDI
(Pakistan), de nationalité espagnole, domicilié audit siège. Ayant pour Avocat Maître Boubacar SOGOBA, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 135.300 Euros (Cent-trente-cinq mille trois cents euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre
d'un montant de 13.530 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé à SAINT-DENIS (93), le 6 février 2023. Signé : Maître Boubacar SOGOBA.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/04466.

- A **Maître Boubacar SOGOBA**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 52 rue Charles Michels, 93200
SAINT-DENIS - Tél. : 01 48 21 41 44

AUCUNE VISITE ne sera organisée.